

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation de prévoyance en faveur du personnel administratif de la Maison Félix Badel et Cie, Société Anonyme, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par:

le Conseil de fondation
3.

Date de la décision:

20.03.2007
4.

Echéance de préavis des créances:

12.07.2008
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Fondation de prévoyance en faveur du personnel administratif de la Maison Félix Badel et Cie, Société Anonyme, en liquidation, rue de Carouge 114, Case postale 232, 1211 Genève 9
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

Il sera fait application de l'article 745 alinéa 3 CO selon lequel une répartition de l'actif de la fondation pourra avoir lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.
- KESSLER PREVOYANCE SA

1211 Genève 6
- (04516836)